



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°23 du 8 septembre 2022

Cette semaine va se poursuivre et se terminer entre averses orageuses, vent de sud et éclaircies. Les températures devraient de nouveau augmenter en fin de semaine.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Poireau : la pression thrips reste toujours importante sur la majorité des secteurs. Pression teigne en AB sur certains secteurs. Début du vol de la mineuse du poireau.

Salade : restez vigilants vis-à-vis des pucerons et des chenilles selon les secteurs.

Chou, navet : vigilance vis à vis des chenilles, des pucerons cendrés et des aleurodes.

Céleri, carotte, persil : des captures de la mouche de la carotte sur certains secteurs. Progression de la septoriose.

Table des matières

POIREAU : 2
SALADE : laitues diverses et frisées 4
CHOU et NAVET : 7
CAROTTE - CELERI - PERSIL : 9
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent » 13

Focus adventices vues en Normandie :

En cas de soupçons : contactez moi marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Datura stramonium



Nuisibilité :

Les graines contiennent des alcaloïdes tropaniques qui sont des molécules très toxiques.

-<http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>
 -<http://www.fredon-bretagne.com/download/datura-stramoine/?wpdmdl=2140>

Galinsoga ciliata



Nuisibilité :

Le galinsoga est considéré comme une espèce adventice redoutable de par sa capacité à créer de grandes colonies en peu de temps.

-https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2016_-_Fiche_Galinsoga-SERAIL_cle0319fe-1.pdf
 -http://fredon.fr/hautes-de-france/sites/hautes-de-france/files/fiches%20techniques/2009_fiche_galinsoga_mars2010_1.pdf



POIREAU :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 27 | Val de Reuil | 1 piégeage teigne 1 parcelle | |
| 76 | Près de Rouen Vallée de Seine | 2 parcelles | |
| 14 | Nord de Caen | 1 parcelle | |
| 50 | Mt St Michel | 5 parcelles | De 6 feuilles à proche récolte |
| | La Haye Pesnel | 1 parcelle en AB | |
| | Créances | 6 parcelles dont 1 en AB | |
| | Lingreville et Annoville | 2 piégeages teigne en AB uniquement | |
| | Surtainville | 2 parcelles | |
| | Val de Saire | 6 parcelles | |

Thrips :

Observations : les populations de thrips sont installées dans de nombreuses parcelles du réseau.

| Secteurs | | Evolution |
|-------------------|--|-----------|
| Mont Saint Michel | Des thrips sont observés dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 90% des plants contre 88% la semaine dernière. | = |
| Créances | Des thrips ont été observés en moyenne sur 88% des plantes sur l'ensemble des parcelles contre 80% la semaine dernière. | = |
| Calvados | Présence de thrips sur 100% des plants avec des effectifs toujours importants. | = |
| Surtainville | Des thrips ont été observés sur 90% des plants contre 86% la semaine dernière. | = |
| Val de Saire | Des thrips sont présents en moyenne sur 96% des plantes contre 87% la semaine dernière. | = à ↗ |
| Seine-Maritime | Des thrips sont présents sur 100% des plantes. | = |

Relevé des pièges :

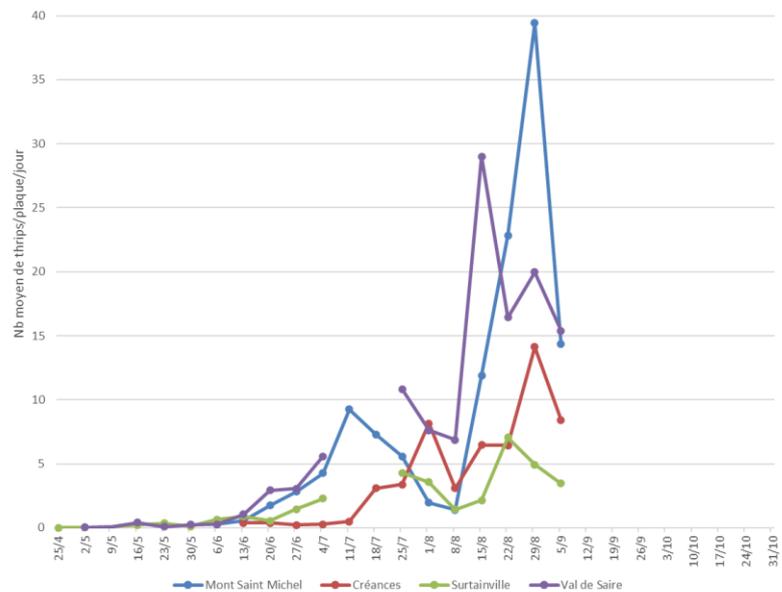
Les captures sont en recul dans tous les secteurs.

Evolution du risque : Les fréquentes averses limitent le vol et donc la ré-infestation de parcelle. Cependant pour les thrips bien installés en parcelle, en l'absence de fortes pluies, les conditions restent favorables à leur activité.

La pression reste présente sur poireaux d'été et d'automne. Sur poireaux d'hiver, les piqûres partiront avec le parage. **Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement** vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022
Normandie



Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : des papillons de teigne sont piégés sur le secteur du val de Reuil et d'Annoville.

Teigne du poireau

| Nb total de papillon/piège/semaine | Sem 30 | Sem 31 | Sem 32 | Sem 33 | Sem 34 | Sem 35 | Sem 36 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 50 - Lingreville | 0 | 2 | 0 | 3 | 0 | / | / |
| 50 - Annoville | / | 7 | 7 | 5 | 0 | 1 | 13 |
| 50 - Créances | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 50 - Val de Saire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| 50 - Surtainville | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 50 - La Haye Pesnel | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 27 - val de Reuil | 24 | 9 | / | / | 9 | 97 | 31 |

Evolution du risque : **observez très attentivement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles** notamment sur les secteurs du val de Reuil et d'Annoville. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Il est observé les premières piqures de *Phytomyza gymnostoma* sur ciboulette dans une parcelle proche de Rouen.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.



Piqures de nutrition

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse a débuté près de Rouen. **Observez** attentivement vos parcelles, les piqures devraient s'amplifier et se généraliser dans les semaines à venir.

Rouille :

Cette maladie progresse légèrement dans le val de Saire. De nouveaux symptômes ont été notés dans quatre parcelles du val de Saire sur 4 à 24% des poireaux contre une parcelle la semaine dernière. Cette maladie est également constatée dans une parcelle proche de Rouen, sur 10% des plantes. Ces taches sont pour le moment situées sur le feuillage extérieur.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : La pression reste globalement faible. Cependant, il convient de rester vigilant en cas de présence d'humidité liée aux averses ou aux irrigations. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria :

Comme pour la rouille, cette maladie progresse dans les parcelles du val de Saire. De nouvelles taches sont observées dans cinq parcelles sur 4 à 32% des plantes contre une seule parcelle la semaine dernière.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.



Tache d'alternaria

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions actuelles sont favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|----------------|--------------------------|-----------------------------------|
| 50 | Mt St Michel | 6 parcelles | De 6 feuilles à proche récolte |
| | La Haye Pesnel | 1 parcelle en AB | |
| | Créances | 2 parcelles dont 1 en AB | |
| | Surtainville | 2 parcelles | |
| | Val de Saire | 4 parcelles | |
| | Lingreville | 1 parcelle en AB | |
| 14 | | 6 parcelles | |
| 76 | | 3 parcelles | |

Puceron :

La présence de pucerons est toujours notée dans certaines parcelles du réseau.

- Créances : présence de petites colonies dans 4% des laitues d'une parcelle.
- Surtainville : présence dans les deux parcelles sur 18% des plants contre 10% la semaine dernière,
- Val de Saire : présence plutôt stable. Des pucerons sont notés dans deux parcelles sur en moyenne 6% des plantes,
- Calvados : la présence est stable sur ce secteur, deux parcelles touchées sur 2 à 8% des plantes avec des petites colonies (pucerons *Nasonovia ribis-nigri*),
- Seine-Maritime : les colonies sont en progression et sont observées dans les trois parcelles sur 60 à 100% des laitues notées.



Pucerons aptères au cœur d'une laitue (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Les conditions climatiques restent favorables au développement des pucerons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de vérifier l'installation de la faune auxiliaire.

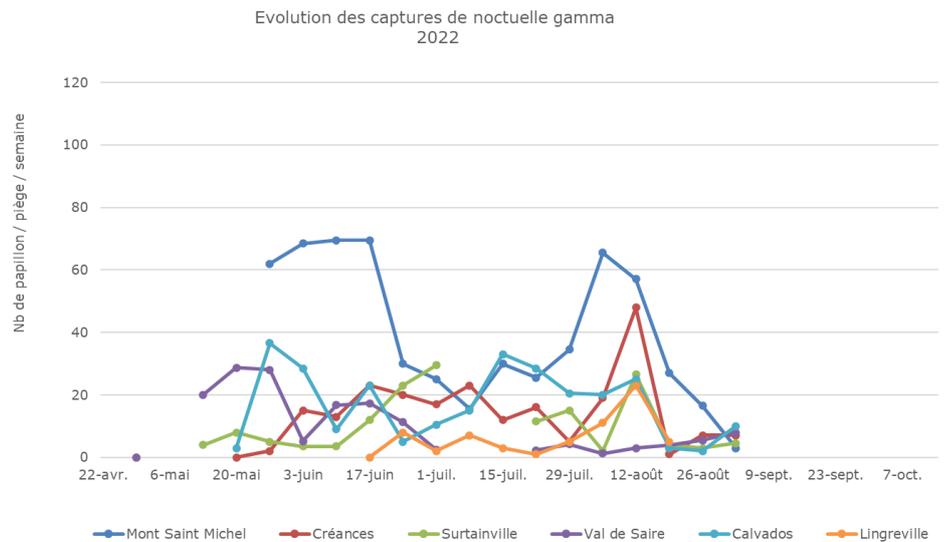
Noctuelle gamma :Observations :

Des chenilles et des pontes sont notées cette semaine :

- Créances : présence de ponte/jeunes chenilles dans une parcelle AB sur 58% des plantes.
- Mont Saint Michel : présence de pontes et jeunes chenilles dans quatre parcelles sur 4 à 12% des laitues.
- Vallée de Seine : des chenilles sont constatées dans une parcelle sur 4% des plantes.
- Calvados : des jeunes chenilles ainsi que des pontes sont relevées dans trois parcelles sur 8 à 16% des laitues.

Piégeage :

Les captures sont faibles dans tous les secteurs.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables au vol des papillons mais les conditions sont globalement toujours favorables au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Thrips :

La présence de thrips est observée dans les six parcelles du Mont Saint Michel, sur 8 à 100% des laitues/frisées. Cette présence est stable voire en recul. Des thrips ont également été observés dans deux parcelles du Calvados sur 8% des plantes.

Dans certaines parcelles de frisées, des punaises prédatrices *Orius sp* sont présentes.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses limitent leur développement. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pommatison et les laitues 'Iceberg'.

Mildiou :

Cette maladie est signalée ponctuellement dans une série en récolte au Mont Saint Michel et une série en vallée de Seine sur 100% des laitues rouges.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Evolution à suivre avec l'humidité apportée par les averses.

Bactériose :

Des symptômes de bactériose sont constatés dans une parcelle située dans le Val de Saire sur 20% des plants et dans une parcelle située près de Rouen.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires>



Bactériose

Evolution du risque :

Comme pour la plupart des bactéries, leur évolution est toujours précédée et accompagnée de périodes humides, les conditions actuelles sont donc favorables.

Sur les cultures de frisées, il convient, en période à risque, de les clocher sur feuillage sec pour limiter le développement des bactéries.

Rhizoctone :

Comme la semaine dernière, cette maladie est présente dans une série à proximité de Rouen.

Evolution du risque :

Surveillez vos laitues proches de la récolte car le rhizoctone s'attaque surtout aux salades déjà bien développées sous lesquelles il trouve des conditions très propices. Il convient de rester vigilant en cas de présence d'humidité liée aux averses ou aux irrigations.

CHOU et NAVET :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|-------------------|--|----------------------------|
| 76 | | 2 parcelles de choux de Milan | De 10 - 12 |
| 14 | Nord Caen | 4 parcelles cabus, brocolis et Milan | feuilles à début pommaison |
| | Surtainville | 1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet | |
| 50 | Val de Saire | 5 parcelles cabus et fleur 3 parcelles de navet | Navet : plantules à |
| | Mont Saint Michel | 2 parcelles de navet | proche récolte |

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi-nulles.

| nb moyen de mouche/piège/semaine | Semaine 33 | Semaine 34 | Semaine 35 | Semaine 36 |
|----------------------------------|------------|------------|----------------------|------------|
| Surtainville_chou | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Surtainville_navet | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Val de Saire_chou | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Val de Saire_navet | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mont Saint Michel_navet | / | / | Mise en place pièges | 0,5 |

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains bulletins.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de foyers de pucerons cendrés est en recul dans le Calvados. Ils sont observés dans une seule parcelle sur 1% des choux. En Seine Maritime, des foyers sont notés dans les deux parcelles sur 7 à 49% des plantes.

En parcelles de navet, sur le secteur du Mont Saint Michel, il est constaté une très forte pression de pucerons *Myzus persicae* sous les filets. Des développements de fumagine sont constatés et de très nombreux pucerons essentiellement ailés. Avec la forte humidité, de nombreux pucerons ont été détruits par des champignons pathogènes du type entomophthorale (<https://www6.inrae.fr/encyclopedie-pucerons/Pucerons-et-milieu/Antagonistes/Entomophthorales#:~:text=Les%20Entomophthorales%20sont%20des%20champignons,%C3%A0%20variation%20selon%20les%20auteurs.>



Dégâts sur feuillage et feuille recouverte de pucerons

Evolution du risque :

Evolution à suivre car les conditions climatiques actuelles en dépit des averses sont favorables au développement des populations de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Aleurode :

Des aleurodes sont notés dans deux parcelles de choux de Milan sur 20 à 100% des plantes dans le Calvados.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement. Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.



Aleurodes sur chou (CA 76)

Chenilles :

La présence de chenilles est notée dans l'ensemble des secteurs.

- Seine-Maritime : présence de chenilles piéride de la rave sur 42% des choux de Milan.
- Val de Saire et Surtainville : présence dans quatre parcelles sur 4 à 8% des choux.
- Calvados : des chenilles de piéride de la rave sont présentes dans trois parcelles sur 2 à 8% des choux.



Ponte de piéride du chou (Sileban)

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à l'activité de ponte des papillons mais elles restent favorables au développement des chenilles. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles. Les chenilles de teigne, de noctuelles et de piérides de la rave vont au cœur des choux.

Altise :

Il n'est pas observé d'altise dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Cependant, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

⇒ Voir BSV précédents.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables au développement des populations d'altises. Une surveillance régulière de vos parcelles de **jeunes plants** est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Maladies foliaires :

Des taches noires (*Alternaria* et *Mycosphaerella*) sont toujours présentes dans trois parcelles du val de Saire et une parcelle de chou cabus du Calvados.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Ces maladies se développent en conditions humides. Les averses actuelles et annoncées sont favorables à leur développement. En cas d'irrigation, il faut veiller à arroser le matin et à éviter les irrigations par aspersion sur les têtes.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

| Département | Bassin | Culture | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|-------------------|----------------|-----------------------|--|
| 14 | | Persil | 1 parcelle | Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris, |
| 27 | Vallée de Seine | | 1 parcelle | |
| 76 | Proche Rouen | | 1 parcelle | |
| 50 | Val de Saire | | 1 parcelle | |
| 14 | | Céleri rave | 1 parcelle | Coupe en persil |
| 50 | Mont Saint Michel | | 3 parcelles | |
| 50 | Lingreville | | Pas de données | |
| 76 | Vallée de Seine | | 1 parcelle | |
| 50 | Val de Saire | Céleri branche | 2 parcelles | De grossissement à proche récolte pour les carottes. |
| 50 | Surtainville | | 1 parcelle | |
| 50 | Mont Saint Michel | Carotte | 3 parcelles | |
| 50 | Surtainville | | 2 parcelles | |
| 50 | Val de Saire | | 3 parcelles | |
| 50 | Créances | | 4 parcelles | |
| 14 | | | 3 parcelles dont 1 AB | |
| 27 | Val de Reuil | | 1 parcelle en AB | |

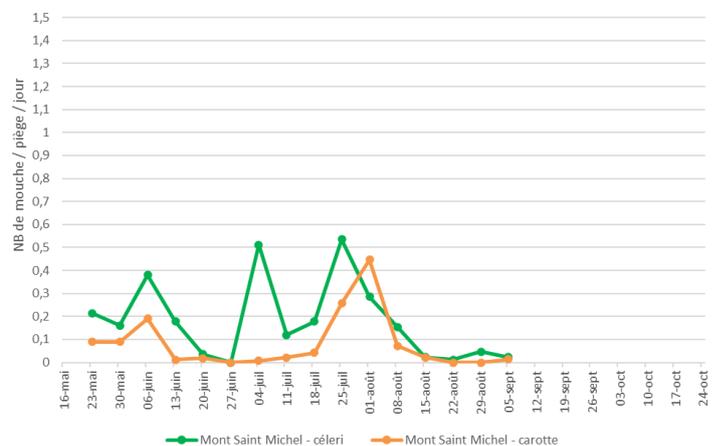
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Comme la semaine dernière, les captures sont nulles à quasi nulles sur ce secteur.

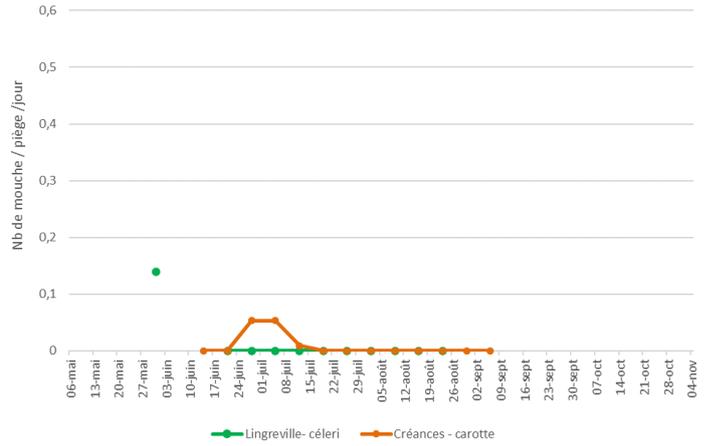
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



- Secteur Créances :

Les captures sont nulles sur ce secteur.

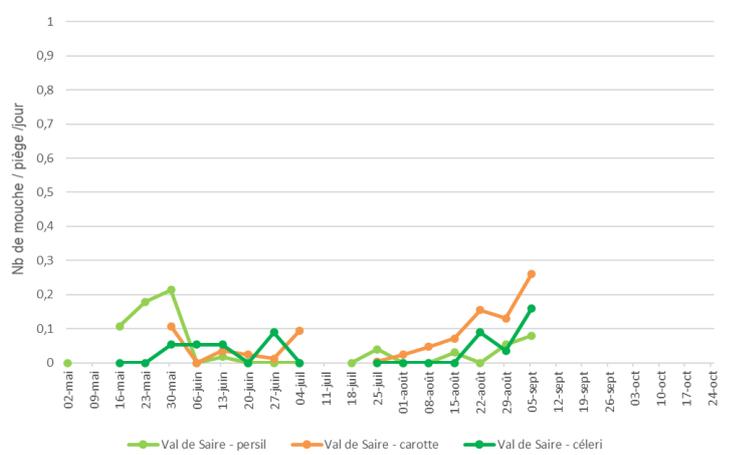
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingrville - 2022



- Secteur Val de Saire :

Les captures sont en progression dans les parcelles de ce secteur. Evolution à suivre.

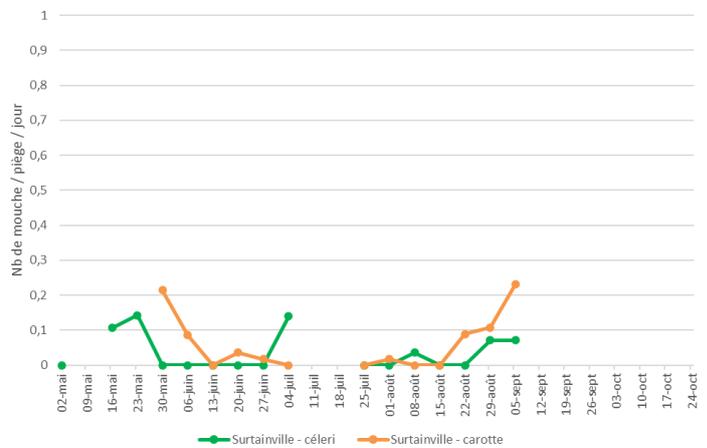
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2022



- Secteur Surtainville :

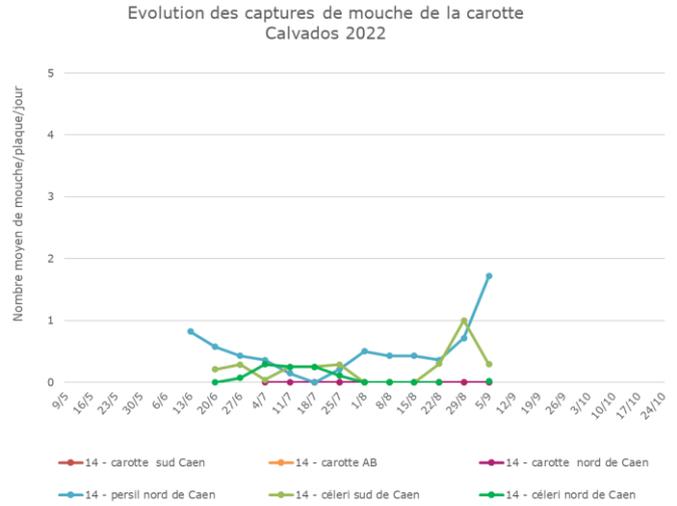
Des captures sont enregistrées dans les parcelles de ce secteur.

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2022



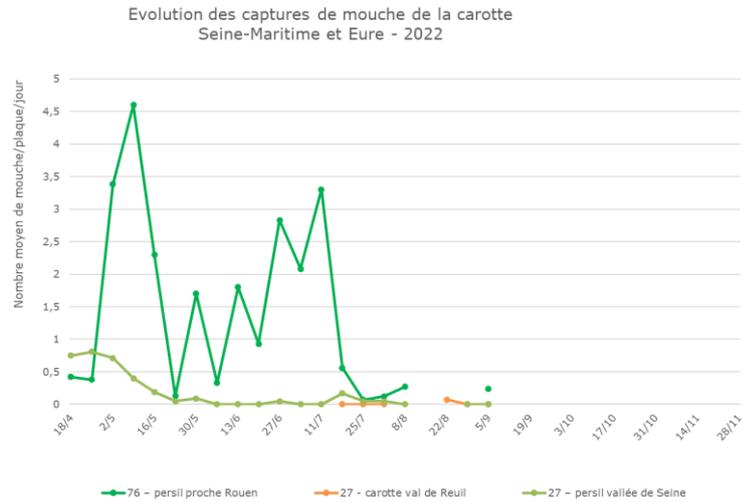
- Secteur du Calvados :

Les captures sont en augmentation en parcelles de persil. Evolution à suivre.



- Secteur Eure :

Des captures sont enregistrées uniquement près de Rouen.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d’Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d’un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d’Apiacées.

Evolution du risque :

Des captures sont observées sur certains secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Observations :

Aucune galerie récente n’a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des captures sont toujours enregistrées dans le nord Cotentin.

Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

Oïdium :

Cette maladie est stable dans une parcelle de carottes dans le secteur du Mont Saint Michel.

Le feuillage se couvre d'un feutrage blanc et pulvérulent principalement sur la face supérieure des feuilles.



Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des conditions alternant journées chaudes et nuits humides.

Feutrage blanc sur feuille de carotte

Septoriose :

Cette maladie est présente dans :

- une parcelle de céleri sur le secteur de Surtainville,
- une parcelle céleri précoce au Mont Saint Michel,
- deux parcelles de céleri dans le val de Saire,
- une parcelle de persil dans le Calvados.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables.



Tache de septoriose

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.